



SECRETARIAT

publié le 18/05/2012

Le secretariat ouvert tous les jours (sauf le mercredi après-midi) de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 est à votre disposition

- pour prendre rendez-vous auprès du Principal, du Principal-Adjoint ou toute personne de la communauté éducative ,
- pour vous informer :
 - des procédures d'inscription (voir modèle du dossier et liste des pièces à fournir)
 - des demandes de bourses Collège (voir barème d'attribution)

Document joint

 [Bareme attribution bourses](#) (PDF de 58.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.